Le fleurissement, couleurs d’un bel l’été

 La commune de Saessolsheim compte bien persévérer dans la démarche d’amélioration de la qualité de vie en maintenant années après années le fleurissement de ses places publiques et de ses bâtiments. C’est notamment appréciable en cette saison estivale puisque les fleurs et arbustes sont à leur développement maximal et offrent de belles couleurs, irisées par les rayons de soleil.

Les deux fleurs décernées à la commune par le jury régional il y a 6 ans exigent chaque année un investissement matériel non négligeable mais surtout un investissement humain. L’agent communal aidé par les adjoints veille à l’entretien quasi quotidien du parc floral afin d’éviter notamment le stress hydrique des fleurs, parmi lesquelles le géranium est indétrônable.

Mais l'expression florale des particuliers contribue aussi à la diversification du fleurissement communal. Une trentaine de maisons viennent d’être comparées et évaluées par un jury bienveillant formé de quatre élus du conseil municipal. Eric Falk, responsable de la commission environnement avait tout préparé pour la tournée qui a pris le temps d’une soirée à faire le tour des rues et ruelles du village. Le jury, muni de tablettes, a retenu une vingtaine de maisons ou de jardins aménagés selon quatre critères prédéfinis: harmonie des couleurs, densité et fleurissement, originalité et entretien général et propriété.

La palme revient à plusieurs maisons, pas forcément des habituées du concours communal, dont il faut souligner la qualité florale et/ ou la manière d'aménager les entrées ou les jardins . Néanmoins, la tendance observée depuis quelques années se confirme par une régression lente des maisons en fleurs, accentuée cette année par la crise sanitaire qui sévit depuis le printemps. En contrepartie, certains jardins sont bien et mieux aménagés , avec créativité, avec goût qui amorcent une évolution et dévoilent une tendance moins traditionnelle.

Toujours est-il qu’il n’y a pas encore lieu de s’inquiéter, la commune encourage encore les particuliers à continuer à fleurir leur maison en organisant une commande groupée au printemps et en leur remettant sur la base du verdict du jury, chaque année un bon d’achat, à valoriser chez un horticulteur de la place.